

Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé Poitou-Charentes

Cette année, Noël tombe le 25 décembre...

Question surprenante non? Pas tant que ça au regard des dernières communications ministérielles. Et c'est ainsi que mardi matin, les chaînes d'infos, canal de communication privilégié d'un ministre qui choye son personnel, nous apprenait que les absences des élèves seraient tolérées en fin de semaine, pour un auto-confinement en prévision des fêtes de Noël. Le respect du travail des enseignant-es? Pas si important. Mais surtout, quel aveu ! On pourrait donc contracter la Covid à l'école? Comment est-ce possible? Nous mentirait-on? Soyons clairs! Soit l'école est un endroit sûr et une telle mesure n'a pas lieu d'être. Soit elle ne l'est pas, et dans ce cas, on nous berne depuis plusieurs semaines... Et pour ce qui est du mépris, on est servi. Il est recommandé de ne pas être plus de 6 adultes à table? On apprend que Macron est testé positif et que la veille il participait à un dîner à 10 se terminant au-delà du début du couvre-feu... Une prime d'équipement de 150 € est attribuée pour les enseignant-es pour du matériel informatique. Oui mais les professeur-es documentalistes en sont exclu-es, niant de fait leur statut d'enseignant-es devant élèves. Et que dire du grenelle de l'éducation, vraie opération de com' mais qui ne répond en rien aux attentes des personnels.

Blanquer continue tranquillement sa destruction de notre système éducatif, avec ses réformes contestées, sa gestion par la répression de la contestation et finalement, créant un ras le bol généralisé.

Mais ce n'est pas parce que le constat est négatif qu'il n'y a pas d'espoir !

Dans les établissements (écoles, collèges, lycées) , c'est à chacun d'entre nous de prendre en main notre destin, de refuser l'inacceptable et de poursuivre notre mission avec cœur.

La CGT EP reste à vos côtés et vous souhaite de bonnes vacances, bien méritées, ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année.

Jour de Carence, bientôt suspendu pour les agent-es positifs à la Covid

A titre dérogatoire, à partir du 1er janvier 2021, le jour de carence devrait être suspendu pour les agent-es testé-es positifs-ves. Il était temps de mettre fin à cette injustice par rapport au secteur privé. Les textes devraient bientôt paraître. Mais pour la CGT c'est la disparition pure et simple de ce jour de carence qu'il faut obtenir, quel que soit le motif de l'arrêt maladie!

Un enseignement privé sur fonds publics

Le 30 novembre, la CGT EP siégeait au Conseil Académique de l'Éducation Nationale. L'ordre du jour a été exclusivement consacré au versement de subventions aux collèges privés sous contrat de l'académie, dans le cadre de la Loi Falloux. Si la Charente, depuis plusieurs années, ne verse rien aux établissements dans le cadre de ce dispositif, pour les trois autres départements, c'est presque 1 million d'euros d'argent public qui aura été versé au titre de l'année 2020 pour des travaux (huisseries, cloisons, toitures, chaudière,...) ou achats de mobilier (tables, chaises) et même une clim' pour un établissement niortais. Dans le détail, cela fait 575 k€ dans le 17, 80 k€ dans le 79 et 400 k€ dans le 86. Pour les lycées, le rectorat, à la demande de la CGT, s'est engagé à nous fournir les tableaux lors de la prochaine séance. Quand on sait que les établissements privés sont financés à plus de 80% sur fonds publics (salaires des enseignants, forfait d'externat pour les salaires des personnels de droit privé, forfait pédagogique, ...) l'intégration de l'enseignement privé sous contrat dans un grand service public, laïque et gratuit avec fonctionnarisation des personnels n'est pas une revendication si incongrue....

Covid 19 en Poitou

Jeudi 17 décembre, nous avons rencontré le Secrétaire Général du rectorat pour faire un point sur la situation sanitaire dans notre académie. Depuis la rentrée, on dénombre 1 859 cas positifs (1535 élèves, 259 enseignant-es et 65 agent-es). Un pic a été relevé les 10 derniers jours de novembre. Le fonctionnement hybride dans les lycées est mis en place pour 95 % des établissements, et officiellement, seulement 2 lycées privés ont déclaré un tel fonctionnement... Dispositif maintenu jusqu'au 20 janvier. Le dispositif de déploiement des tests se met en place pour la rentrée, non pas généralisé mais ciblé. Une nouvelle distribution de masques va avoir lieu.

Forfait mobilité durable

Le rectorat de Poitiers vient de publier la circulaire concernant le forfait mobilité durable qui indemnise l'utilisation au moins 100 jours par année civile du vélo ou du covoiturage (en tant que passager ou conducteur) pour effectuer les trajets domicile-travail. La déclaration doit s'effectuer au plus tard le 31 décembre 2020. Tous les documents sont sur notre site.

Réforme éducative en Espagne

La réforme éducative menée actuellement par le gouvernement espagnol est critiquée par l'enseignement privé local. L'enseignement catholique s'estime particulièrement menacé. Selon le journal La Croix, le principal grief est la suppression de la « *demande sociale* », qui consiste en la possibilité pour les écoles sous contrat d'ouvrir de nouvelles places si la demande excède ses capacités initiales.

Il y a à peine 10 ans, nous avons vécu une situation similaire dans un établissement de l'académie. Le ministre français avait alors rappelé au chef d'établissement « *il vous appartient de veiller au strict respect des capacités déterminées* ». Alors que le SGEc s'entêtait : « *Le chef d'établissement a la liberté et la responsabilité de fixer les effectifs des classes de l'établissement* ». Le nœud de la guerre? L'argent pardi! Le ministère avait réclamé le trop perçu versé au titre du forfait d'externat, quand l'établissement inscrivait 80 élèves dans la filière pour 40 places déclarées officiellement...

École de France ou d'Espagne, même combat. Plus d'élèves pour plus de rentrées d'argent.

Pour la CGT, Non ! L'école n'est pas une marchandise ! Non! L'école n'est pas un marché !

La CGT demande que tous les établissements privés sous contrat respectent le contrat d'association : effectifs, financements, horaires.

Le bénévolat? Si je veux, où je veux et quand je veux!

Cela peut paraître une évidence. Et pourtant, la crise sanitaire que nous traversons génère des situations qui interrogent. Donner un coup de main, pourquoi pas. Mais quand un établissement a les moyens d'embaucher du personnel, un appel non officiel à l'intervention bénévole des enseignant-es semble bien déplacé... Et c'est ainsi que dans un établissement charentais, tous les midis, des enseignant-es volontaires se relaient pour l'installation et le nettoyage du restaurant scolaire... A cette occasion, la CGT rappelle qu'elle soutiendra tous les personnels qui pourraient se retrouver en difficulté dans des situations conduisant à du bénévolat imposé.

Personnel OGEc - N.A.O.

Cette année, à défaut de revalorisation du point d'indice au niveau national, la CEPNL renvoie les négociations aux NAO locales dans les établissements, d'où l'enjeu de ces dernières. Depuis 2016 le SMIC a évolué d'environ **5,5%**, contre **2,1%** pour le point national, ce qui entraîne une perte de pouvoir d'achat pour les personnels. Ceux-ci seront les grands perdants si les OGEcs ne revalorisent pas : sur la base du SMIC, la valeur du point d'indice devrait passer à 18,26 euros au lieu des 17,75 € actuels. Dans un établissement de l'académie, la CGT demande en plus une prime de fin d'année de 200 euros, une augmentation de la participation patronale, actuellement de 63,5%, à la complémentaire santé, une meilleure prise en compte de l'évolution des carrières, et une amélioration de la qualité de vie au travail, comme un meilleur accès aux boîtes mails. L'investissement des personnels et la surcharge actuelle de travail mérite reconnaissance et pas seulement des applaudissements. Là où elle est présente, la CGT porte la voix des salarié-es.

2nd degré : mouvement 2021, c'est parti

Les documents de participation au mouvement sont disponibles dans les secrétariats des établissements. Toutes les demandes seront à adresser au plus tard le **19 janvier 2021** à la CAE. Tous les maîtres en contrat définitif, en disponibilité et en contrat provisoire sont concernés. Nous vous invitons à compléter un dossier, même si vous n'êtes pas sûr de vouloir muter. Il sera toujours possible de ne pas donner suite si vous changez d'avis. La CGT siège en CAE et en CCMA, n'hésitez pas à nous contacter pour suivre votre demande et vous conseiller.

La CGT Enseignement privé
vous souhaite de très
bonnes fêtes de fin d'année



Contactez la CGT Enseignement privé en Poitou-Charentes
academie.poitiers@cgt-ep.org

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé
21 bis rue Arsène Orillard
86 000 POITIERS

Un site internet :

<http://cgteppoitoucharente.reference-syndicale.fr/>